

## **Familles agricoles, mobilité sociale et stratégies d'installation à la terre. Observations à partir d'une enquête de terrain dans la région d'Alençon**

**Michaël BERMOND**

UMR ESO 6590 - CRESO – Université de Caen

Les études sur la mobilité sociale ont souvent constitué un point de départ essentiel à la connaissance des inégalités sociales. Dans nos sociétés démocratiques, l'affirmation de l'idéal égalitaire repose depuis deux siècles notamment sur l'idée d'une égalité des chances dans l'accès des individus aux différentes positions sociales, le système scolaire étant au cœur du modèle de l'égalité des chances. Cependant, au terme de quarante années de développement sans précédent de la scolarisation en France, le rôle de l'école dans la réduction des inégalités sociales demeure controversé. Si le niveau scolaire de la population n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960, les travaux de nombreux sociologues n'en concluent pas pour autant que la société est devenue plus égalitaire. La probabilité d'atteindre telle catégorie sociale s'avère encore fortement inégale selon l'origine sociale. Partant du constat que les inégalités sociales ont une assez nette tendance à se reproduire d'une génération à l'autre, qu'en est-il aujourd'hui en agriculture ?

L'objet de cette communication est d'exposer quelques résultats d'une enquête réalisée auprès des agriculteurs de la région d'Alençon (Orne – Basse-Normandie) visant à mieux connaître le devenir socio-professionnel de leurs enfants. Ces résultats sont extraits d'un travail de thèse<sup>1</sup> plus large consacré aux transformations des conditions de reproduction sociale de la paysannerie en Basse-Normandie, travail combinant enquête statistique (analyse factorielle des correspondances entre systèmes d'exploitation agricole et trajectoires sociales des enfants d'agriculteurs) et approche monographique familiale (reconstitution de cas-types d'installations mettant l'accent sur les enjeux économiques de certaines formes d'installation, notamment les GAEC parents-enfants).

Dans une perspective de géographie sociale, cette communication se veut une contribution à l'étude des inégalités sociales en agriculture en explorant les enjeux scientifiques et sociaux d'une approche géographique de la crise des successions agricoles.

### **Agriculture et mobilité sociale : premiers constats à partir d'une enquête de terrain dans la région d'Alençon**

La substitution accélérée du capital au travail, qui s'est amorcée au lendemain de la seconde guerre mondiale, a conduit les enfants d'agriculteurs à quitter massivement la terre. C'est un mouvement bien connu, que l'on a souvent cru en voie d'achèvement mais qui se poursuit encore aujourd'hui. Certes, le secteur agricole ne livre plus au système industriel et tertiaire qu'un contingent de plus en plus restreint chaque année, en raison de la chute spectaculaire des installations agricoles depuis les années 1960. D'environ 30 % au lendemain de la seconde guerre mondiale, la part des agriculteurs dans la population active est passée à moins de 5 % aujourd'hui. Dans le même temps, la proportion des autres catégories socio-professionnelles n'a cessé d'augmenter, de manière continue le plus souvent, à l'exception de la

---

<sup>1</sup> BERMOND M., *Produire et se reproduire dans la crise. Agriculture, familles, exploitations en Normandie au début du XXIème siècle. Essai de géographie sociale*, Thèse de doctorat en géographie sous la direction de Robert Hérim, Université de Caen, 2004, 462 pages

catégorie des ouvriers dont le recul est confirmé par le dernier recensement de la Population de 1999. Si elles reflètent les transformations structurelles du système productif<sup>2</sup> (recul du secteur agricole, développement des emplois tertiaires, féminisation des emplois...), ces mutations de la structure sociale n'en sont pas moins passées par d'importants transferts de main d'œuvre de l'agriculture vers les secteurs secondaire et tertiaire. Comme le notent D. Merllié et J. Prévot<sup>3</sup>, si "les agriculteurs sont presque tous des héritiers, les fils d'agriculteurs ne sont plus très nombreux à hériter de la profession de leur père". L'enquête sur les Formations et les Qualifications Professionnelles<sup>4</sup> réalisée par l'INSEE en 1993 fait apparaître que 75 % des enfants d'agriculteurs quittent leur milieu social d'origine. Pour une large part, ils contribuent à alimenter les groupes d'ouvriers et d'employés, secondairement ceux de cadres moyens et supérieurs. Il en ressort que la disparition des agriculteurs prend massivement la forme d'un non-renouvellement générationnel.

En raison du poids démographique qu'ils tenaient encore dans la population active au début des années 1950, les agriculteurs se sont retrouvés projetés au cœur de ces transformations socio-structurelles. Les familles agricoles ont été confrontées au défi de préparer leurs enfants à de nouvelles professions, et par là-même, au défi de modifier leurs stratégies d'orientation scolaire. Dans un milieu traditionnellement peu enclin à "investir" dans l'école, cette "reconversion" ne s'est pas faite sans problèmes.

Dans le cadre d'une enquête de terrain portant sur le devenir des exploitations agricoles dans la région d'Alençon dans l'Orne, nous avons cherché à savoir ce que deviennent aujourd'hui les enfants d'agriculteurs sur le plan socio-professionnel. Au delà de l'attention portée à la représentativité de l'échantillon enquêté et au choix du cadre géographique, notre souci n'était pas tant la pertinence des limites du terrain d'étude que de progresser dans la connaissance des mécanismes sociaux qui influent sur les itinéraires socio-professionnels des individus. De cette enquête, il ressort assez nettement que le devenir social des enfants d'agriculteurs n'est pas indépendant du niveau économique de l'exploitation familiale. Néanmoins, il faudra s'interroger sur ce que doivent les résultats obtenus au contexte géographique qui les a vus naître. Comme toute enquête de terrain, il ne faut pas perdre de vue qu'elle a été réalisée auprès d'individus concrets, socialement et géographiquement situés. Dans quelle mesure les résultats observés dans la région d'Alençon sont-ils généralisables ? La portée statistique des liens observés entre couches sociales agricoles d'origine et destinations sociales des enfants d'agriculteurs conduit à penser que les résultats obtenus ne valent pas seulement pour les agriculteurs de la région d'Alençon, sans supposer pour autant qu'ils vailent pour tous les agriculteurs de l'Ouest français par exemple. Cette étude se veut une contribution modeste à la connaissance des conditions sociales de reproduction en agriculture à partir d'observations localisées, contribution qui appelle d'autres enquêtes dans le monde agricole (auprès des viticulteurs ou des gros céréaliers par exemple), dans d'autres régions.

La présentation plus détaillée des résultats (**tableau 1**) appelle au préalable quelques remarques méthodologiques. Les observations portent sur les enfants d'agriculteurs dont les parents sont encore en activité au moment de l'enquête, et qui sont eux-mêmes entrés sur le marché du travail.

---

<sup>2</sup> Les sociologues parlent de mobilité sociale structurelle pour repérer la part de la mobilité imposée aux individus par les transformations de la structure des emplois, qu'ils distinguent de la mobilité sociale nette qui correspondrait aux possibilités de passage d'une catégorie sociale à une autre sans que l'on puisse y voir le fruit d'un déterminisme macro-économique.

<sup>3</sup> MERLLIÉ D., PRÉVOT J., *La mobilité sociale*, La Découverte, Paris, 1997

<sup>4</sup> Enquêtes FQP réalisées par l'INSEE tous les six à huit ans et qui permettent de rapprocher la profession des personnes interrogées de celle de leur père.

**Tableau 1** - Devenir socio-professionnel des enfants d'agriculteurs du Pays d'Alençon selon l'orientation et la dimension économique de l'exploitation familiale

Catégories socio-professionnelles des enfants d'agriculteurs	Systèmes de production de l'exploitation des parents					Total
	Systèmes céréaliers	Systèmes laitiers			Systèmes spécialisés "Bovins viande"	
		Petites structures traditionnelles	Structures avec quota limité	Laitiers modernisés & intensifs - Grandes structures		
<b>Agriculteurs</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>72</b>
- sur l'exploitation familiale	1	1	2	30	5	39
- hors exploitation familiale	3	10	2	14	4	33
<b>Artisans-commerçants</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>15</b>
- hommes	4	1	1	1	2	9
- femmes	1	0	0	3	2	6
<b>Cadres</b>	<b>4</b>	<b>4</b>		<b>14</b>	<b>4</b>	<b>26</b>
- hommes	2	3		9	3	17
- femmes	2	1		5	1	9
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>86</b>
- hommes	9	3	2	16	4	34
- femmes	9	10	4	24	5	52
<b>Employés</b>	<b>9</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>42</b>	<b>24</b>	<b>117</b>
- hommes	0	7	1	10	6	24
- femmes	9	23	11	32	18	93
<b>Ouvriers</b>	<b>10</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>100</b>
- ouvriers agricoles sur l'exploitation familiale	1	3	3	4	1	12
- ouvriers agricoles hors exploitation familiale	2	5	3	12	3	25
- ouvriers non agricoles	7	29	4	8	15	63
- hommes	8	34	8	23	18	91
- femmes	2	3	2	1	1	9
<b>Sans profession</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>21</b>
- hommes	0	1	1	1	3	6
- femmes	4	2	3	3	3	15
<b>Non connu</b>	<b>2</b>	<b>1</b>		<b>4</b>	<b>14</b>	<b>21</b>
<b>Total enfants</b>	<b>56</b>	<b>100</b>	<b>37</b>	<b>176</b>	<b>90</b>	<b>459</b>

Source : enquêtes de terrain - Février 2001

Echantillon de 240 exploitations agricoles en activité en 2001

**Aide à la lecture** : Sur 459 enfants enquêtés en 2001, 17 sont devenus agriculteurs. Sur 72 enfants d'agriculteurs exerçant le même métier que leurs parents, 44 sont issus de grandes structures laitières modernisées et intensives. La probabilité de devenir agriculteur est beaucoup plus basse pour les enfants de petits agriculteurs. Parmi les 459 enfants d'agriculteurs enquêtés en 2001, 100 sont issus de petites structures laitières traditionnelles. Parmi ces 100 enfants, 11 sont devenus agriculteurs, 30 employés, 37 ouvriers...

Sur les 241 familles enquêtées au début de l'année 2001, environ trois sur quatre l'ont été par entretien, soit à l'occasion de jurys communaux<sup>5</sup> constitués en collaboration avec l'ADASEA<sup>6</sup> de l'Orne dans le cadre d'une étude sur le devenir des exploitations, soit ultérieurement dans le cadre de nos travaux personnels. La génération des parents-agriculteurs enquêtés correspond à celle née pendant ou juste après la seconde guerre mondiale (1940-1950).

<sup>5</sup> Cette méthode d'enquête réalisée par les ADASEA consiste à réunir quelques agriculteurs connaissant bien les exploitations de leur commune et à les interroger sur leur devenir probable. Un questionnaire est alors pour chaque exploitation de la commune, avec le but affiché de se prononcer sur un scénario d'évolution probable de l'exploitation au regard de la succession. Comme l'a bien analysé Josette DEBROUX dans un article récent (voir bibliographie), cette méthode d'enquête ne va pas sans poser des problèmes méthodologiques sur les conditions de production des données. Plus que toutes autres enquêtes, cette méthode impose de ne pas détacher le point de vue de celui qui parle de la position sociale d'où il parle dans la structure du champ social agricole, position qui engage toute une vision du monde social. Pour notre part, nous avons été conduits à compléter cette méthode par des enquêtes directes auprès d'exploitants, à reprendre un certain nombre de questionnaires que nous jugeons mal remplis ou peu fiables.

<sup>6</sup> Association Départementale pour l'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles (ADASEA)

Il s'agit de la dernière génération à s'être installée en nombre encore important dans l'agriculture. Les âges des enfants enquêtés s'échelonnent entre 21 et 40 ans mais environ 80 % ont entre 21 et 32 ans (soit la génération née entre 1968 et 1980). Le champ de l'enquête a été volontairement limité aux agriculteurs dits "professionnels", c'est-à-dire ceux dont la profession principale est de dégager des revenus de l'activité agricole.

Le choix de la région d'Alençon comme cadre d'étude a été négocié avec l'ADASEA de l'Orne. Deux grands critères en ont guidé le choix. Tout d'abord, le cadre géographique retenu pouvait être considéré *a priori* comme assez représentatif des principaux systèmes agricoles rencontrés en Basse-Normandie (les systèmes d'élevage laitier, spécialisé ou mixte ; les systèmes céréaliers ; et les systèmes d'élevage spécialisés dans la production de viande bovine). D'autre part, il est apparu intéressant de réaliser des enquêtes dans un espace composé de sous-ensembles géographiques ayant connu des évolutions socio-démographiques assez contrastées. La région d'Alençon présente la double caractéristique de rassembler sur un espace relativement réduit des systèmes agricoles assez différenciés dans des environnements socialement diversifiés. Elle est au point de rencontre de deux grands types d'agriculture (laitier/céréalière) dans des contextes socio-démographiques contrastés (périurbain/rural isolé). Cependant, en dépit de ces précautions, l'étude laisse au final une place plus importante aux exploitations laitières qu'aux autres systèmes de production.

À l'image de nombreuses études portant sur la mobilité sociale, l'enquête présente quelques limites.

Tout d'abord, elle laisse de côté de nombreux acteurs intervenant dans la mobilité sociale. Elle ne tient pas compte du rôle que peuvent jouer les femmes d'agriculteurs dans la transmission de l'image du métier, selon qu'elles sont ou non originaires du milieu agricole, qu'elles exercent ou non une activité professionnelle à l'extérieur des exploitations.

Des entretiens réalisés auprès d'agriculteurs sans successeur sur des exploitations pourtant bien dotées en moyens de production confirment que la trajectoire scolaire et sociale des femmes d'agriculteurs n'est pas sans influence sur celles des enfants. La combinaison entre ces deux grandes variables – origine sociale, nature de l'activité professionnelle – renvoie à des attitudes très différentes à l'égard du patrimoine. D'une manière générale, les femmes conjointes d'exploitants qui restent sur l'exploitation ont tendance à valoriser davantage le métier de leur mari que les femmes professionnalisées à l'extérieur de l'exploitation qui, elles, ont tendance à sur-valoriser les savoirs scolaires contre l'héritage paternel<sup>7</sup>. Le faible nombre des femmes travaillant à l'extérieur de l'exploitation agricole dans la génération enquêtée (celle en âge d'avoir des enfants actifs) n'a pas permis de tester l'influence statistique de cette variable sur la trajectoire sociale des enfants. Les femmes d'agriculteurs travaillant à l'extérieur de l'exploitation sont beaucoup plus nombreuses parmi les jeunes générations que parmi celles quittant actuellement l'agriculture.

D'autre part, l'étude de la mobilité sociale réalisée ne retient que la génération des enfants et celle de leurs parents, sans considérer la mobilité à l'œuvre sur plusieurs générations.

Enfin, l'enquête réalisée n'échappe pas à la nécessité de se doter d'une grille d'analyse de la structure sociale. Le choix a été fait de saisir la position socio-professionnelle des individus à partir de la nomenclature des catégories socio-professionnelles de l'INSEE. Les informations relatives au caractère public ou privé du statut des employés ont pu être conservées. Il n'a pas été possible par contre de garder la distinction entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés.

Dans la perspective d'une étude comparée de la position sociale des enfants d'agriculteurs par rapport à celle de leurs parents, il importait de se doter d'une grille de

---

<sup>7</sup> Nous renvoyons ici aux travaux de Dominique Jacques-Jouvenot sur la place des femmes sur l'exploitation agricole.

JACQUES-JOUVENOT D., *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, L'Harmattan, Coll. "Logiques sociales", 1997, 239 pages.

classification des enfants d'agriculteurs selon le niveau socio-économique de l'exploitation familiale d'origine. Pour préciser la portée de la reproduction sociale, il faut en effet savoir si l'enfant d'agriculteur devenu ouvrier, professeur ou ingénieur a comme parents des petits, moyens ou gros agriculteurs.

Si les agriculteurs ont pour trait commun d'être des producteurs indépendants, ils sont inégalement dotés en capitaux économique, social et culturel. À l'aide des techniques d'analyse factorielle, une typologie des exploitations a été construite sur la base d'une quinzaine de critères relevant de quatre grands domaines : la situation familiale (état matrimonial, présence de revenus non agricoles etc...), la dimension économique et l'orientation productive des moyens de production (SAU, droits à produire, système de production...), la conduite des surfaces fourragères et du troupeau pour les élevages bovins ( % maïs-fourrage / SFP<sup>8</sup>, rendement laitier par ha de SFP et par vache...), le rapport aux organisations agricoles (adhésion au centre de gestion, responsabilité syndicale et professionnelle, contrôle laitier ...).

L'estimation de la couche sociale d'origine des enfants d'agriculteurs se heurte néanmoins à une difficulté majeure : la position socio-économique des parents-agriculteurs est évaluée en fonction de la situation actuelle de l'exploitation alors que les parents-agriculteurs ont peut-être occupé successivement plusieurs positions socio-économiques au cours de leur carrière professionnelle. Les effets de trajectoire sociale ascendante ou descendante sont ici ignorés, tout comme la durée dans la position actuelle (caractéristique fondamentale de l'appartenance de classe). Les conditions de la mise en relation de l'origine sociale et de la "destination" sociale sont réduites à ce qui en est connu au moment de l'enquête, c'est-à-dire à un moment donné (début 2001).

Cette dernière remarque invite aussi à prendre avec précaution les "destinations" sociales relevées auprès des enfants d'agriculteurs. Celles-ci ne sont pas nécessairement définitives. La situation de sur-qualification professionnelle observée chez certains jeunes enquêtés laisse penser que tous les enfants d'agriculteurs qui commencent leur vie professionnelle comme ouvriers ou employés ne le resteront pas toute leur vie. Avant de dépendre de l'origine sociale, la position sociale peut aussi dépendre de l'âge, du rapport à la mobilité géographique et de l'état du marché local de l'emploi. Les positions d'employés ou d'ouvriers actuellement occupées par certains jeunes issus de structures agricoles moyennes ne sont que temporaires. Elles correspondent parfois à une situation d'attente dans un contexte familial où un frère (plus souvent qu'une sœur) est déjà installé en GAEC<sup>9</sup> avec les parents. Le retour sur l'exploitation familiale est prévu en remplacement du départ en retraite des parents (passage d'un GAEC parents-enfants à un GAEC entre frères et sœurs). De même les difficultés d'accès aux moyens de production (terre et droits à produire) conduisent un certain nombre de jeunes issus de la petite paysannerie à se détourner, dans un premier temps de leur vie professionnelle, du métier d'agriculteur sans totalement abandonner l'idée de revenir plus tard sur l'exploitation familiale dans des formes d'installations progressives (combinant au moins temporairement activités agricoles et activités non agricoles), le plus souvent en dehors du dispositif des aides à l'installation. Toutefois, compte tenu de ce que nous savons par ailleurs des liens entre formation et emploi, la probabilité de voir les enfants d'agriculteurs actuellement répertoriés dans la catégorie des ouvriers évoluer vers des positions sociales plus élevées est statistiquement faible dans l'échantillon enquêté, en raison des relatifs faibles niveaux de formation.

Ces remarques méthodologiques faites, que pouvons-nous dire du devenir social des enfants d'agriculteurs enquêtés dans la région d'Alençon ?

---

<sup>8</sup> Surface Fourragère Principale (SFP)

<sup>9</sup> Groupement Agricole d'Exploitation en Commune (GAEC)

Tout d'abord, les chances d'accéder à telle profession se révèlent très inégales selon le niveau socio-économique de l'exploitation familiale d'origine. Face à une agriculture qui nécessite toujours plus de capitaux pour s'installer, seules les familles exploitant de grandes unités de production sont en mesure d'assurer à l'un de leurs enfants (parfois jusqu'à deux) des possibilités d'installation à la terre. Lorsqu'ils restent à la terre, les enfants d'origine agricole modeste s'installent plutôt en dehors de l'exploitation familiale, faute le plus souvent de disposer de moyens de production suffisants sur l'exploitation familiale. Chez les enfants de gros éleveurs laitiers, cette forme d'installation hors cadre familial correspond alors à deux grandes réalités : soit il s'agit de filles d'agriculteurs qui s'installent sur l'exploitation des beaux-parents, soit il s'agit de fils d'agriculteurs qui contournent le contrôle des structures en reprenant individuellement une exploitation proche avant de la regrouper avec l'exploitation familiale à moyen terme. Toutefois, l'installation hors cadre familial demeure moins fréquente chez les gros éleveurs que chez les petits éleveurs. Les familles aisées privilégient davantage les formes de cohabitation intergénérationnelle entre parents et enfants sous la forme d'un GAEC, forme d'installation qui s'accompagne souvent d'un agrandissement de la structure familiale par reprise de toute ou partie d'une exploitation voisine sans successeur jugée non viable par la commission départementale des structures agricoles. Au final, dans la région d'Alençon, moins de 20 % des jeunes d'origine agricole se maintiennent à la terre dans les générations nées entre 1965 et 1980. La dimension économique de l'exploitation familiale et le niveau de formation scolaire sont les deux facteurs qui influencent le plus le taux de maintien dans la profession agricole. Certes, quelques retours vers la profession agricole d'enfants devenus ouvriers (agricoles ou non agricoles) viendront renforcer les rangs de ceux qui se maintiennent à la terre. Néanmoins, cette tendance joue à la marge et n'est pas de nature à bouleverser la situation constatée.

A la faiblesse du niveau des entrées dans la profession des parents répond un fort mouvement de départ vers les catégories d'ouvriers et d'employés (le partage des enfants entre les deux catégories recoupant largement la division par sexe). Les résultats de l'enquête confirment ici l'une des tendances lourdes de la mobilité sociale en agriculture : la contribution de la population agricole à la reproduction des classes populaires. Certes, il y a bien mobilité mais entre des positions jugées socialement proches puisqu'une grande partie des enfants d'agriculteurs devenus ouvriers est issue des couches sociales agricoles les plus modestes (**tableau 1**). Les passages de la petite agriculture vers les catégories de cadres moyens et supérieurs décrivent davantage des trajectoires de mobilité ascendante. S'ils ne sont pas très nombreux en provenance des petites structures, ces passages ne sont pas totalement absents : sur 100 enfants issus de petites structures laitières traditionnelles, 17 accèdent au statut de cadres ou de professions intermédiaires. On remarque néanmoins que les chances d'accéder à des positions sociales élevées sont plus fortes lorsque l'on est issu des couches sociales agricoles les plus favorisées. Cela s'accompagne souvent d'un départ en dehors du département d'origine. La propension à la mobilité géographique est plus faible parmi les jeunes devenus ouvriers ou employés : deux sur trois travaillent dans la région d'Alençon ou ses alentours proches.

Les changements de position sociale des individus enquêtés ont été étudiés ici indépendamment les uns des autres, sans tenir compte des effets de fratrie et de structure familiale. Or, l'observation ethnographique et les monographies familiales démontrent de manière souvent indiscutable que les trajectoires sociales des frères et sœurs qui quittent l'agriculture ne sont pas sans influence sur celles des frères et sœurs qui restent à la terre. Le traitement statistique simultané des diverses positions sociales occupées par les frères et sœurs d'une même fratrie est riche d'enseignements, même s'il reste toujours délicat dans le cadre d'une analyse factorielle des correspondances de passer des trajectoires enregistrées aux influences effectives, celles-ci dépendant de multiples conditions comme le degré de fréquentation entre les membres d'une même famille, du maintien ou non d'une plus ou moins grande proximité géographique entre les membres... Toujours est-il que l'étude de la mobilité sociale des enfants issus d'une même fratrie met en évidence des phénomènes de dépendance

entre les destins socio-professionnels des germains. Le maintien d'un enfant sur l'exploitation familiale est très fréquemment associé à des fratries où les frères et sœurs sont devenus cadres moyens ou supérieurs, rarement ouvriers.

Tout se passe comme si la distance sociale séparant les agriculteurs des professions intermédiaires ou supérieures du secteur tertiaire se réduisait. C'est l'indice que ceux qui s'installent aujourd'hui en agriculture sont moins exclusivement "agricoles" que leurs parents, que la position sociale des agriculteurs ne se définit plus uniquement en référence aux normes sociales du groupe d'appartenance mais aussi en fonction de normes externes au milieu agricole. Le maintien à la terre est acceptable par les enfants d'agriculteurs à condition que la valeur sociale qui lui est associée soit comparable à celle des groupes sociaux les mieux lotis. Pour être positive, l'image sociale du métier d'agriculteur doit être associée, dans l'esprit de la plupart des jeunes qui s'installent, à des perspectives d'obtention de revenu jugées bonnes, à une manière d'exercer le métier en rupture avec les savoirs hérités et davantage ancrée du côté de la science et de la technique, et à des conditions de travail perçues comme meilleures que celles de la génération précédente... Mais ça reste là un point de contradiction essentiel avec les groupes sociaux salariés (surtout chez les éleveurs laitiers).

## Espace vécu des agriculteurs et conditions de reproduction sociale

Les enfants d'agriculteurs sont de moins en moins nombreux à exercer le même métier que leurs parents. C'est là un constat banal, une donnée bien connue que l'enquête confirme. Lorsqu'ils restent sur l'exploitation familiale, c'est que les conditions de rentabilité économique sont satisfaites. Au regard des corrélations observées entre la taille économique des exploitations agricoles et la présence d'un successeur familial, nous sommes tentés de conclure qu'une bonne dimension économique préserve de l'absence de successeur familial. Il est vrai que la probabilité d'avoir un successeur est fonction croissante de la dimension économique des exploitations. Néanmoins, ce modèle explicatif du renouvellement en agriculture n'épuise pas toute la réalité. Comment expliquer en effet que des exploitations jugées non viables économiquement se renouvellent dans le cadre familial ? Et inversement, comment rendre compte de l'absence de successeurs familiaux sur des exploitations pourtant bien dotées en moyens de production ?

De manière très schématique, le renouvellement sur des petites structures renvoie à deux réalités sociales bien distinctes : d'une part, la persistance d'une certaine pauvreté en agriculture ; d'autre part, le développement de stratégies économiques alternatives basées sur une gestion économe et autonome des différents facteurs de production<sup>10</sup> (stratégies qui exigent un niveau de technicité assez élevé et une distance critique à l'égard des normes productivistes).

L'absence de successeurs familiaux sur des structures pourtant bien dotées en moyens de production représente, quant à elle, 20 % du total des exploitations sans successeur dans la région d'Alençon. Ce chiffre démontre qu'il ne suffit pas qu'une exploitation agricole soit économiquement rentable pour qu'elle soit reprise... Il accrédite la thèse selon laquelle la

---

<sup>10</sup> Stratégies alternatives prouvant que la supériorité et l'efficacité économique n'est pas toujours du côté des "grosses" exploitations. Sur ce point, voir notamment les travaux de François Colson, Jean-Christophe Kroll et Vincent Chatellier.

CHATELLIER V., L'hétérogénéité des exploitations laitières françaises et leurs écarts de performances économiques : des situations contrastées dans une hypothèse de baisse du prix du lait, *INRA Sciences sociales*, n°1-2, novembre 2001, 6 pages.

KROLL J. C., Performances économiques et aides publiques en production laitière : quels enjeux pour l'emploi ?, *Économie rurale*, n°253, septembre-octobre 1999, p.42-50

COLSON F., CHATELLIER V., *Impact des propositions SANTER de réforme de la PAC sur le revenu des agriculteurs français*, INRA LERECO, Nantes, 1997.

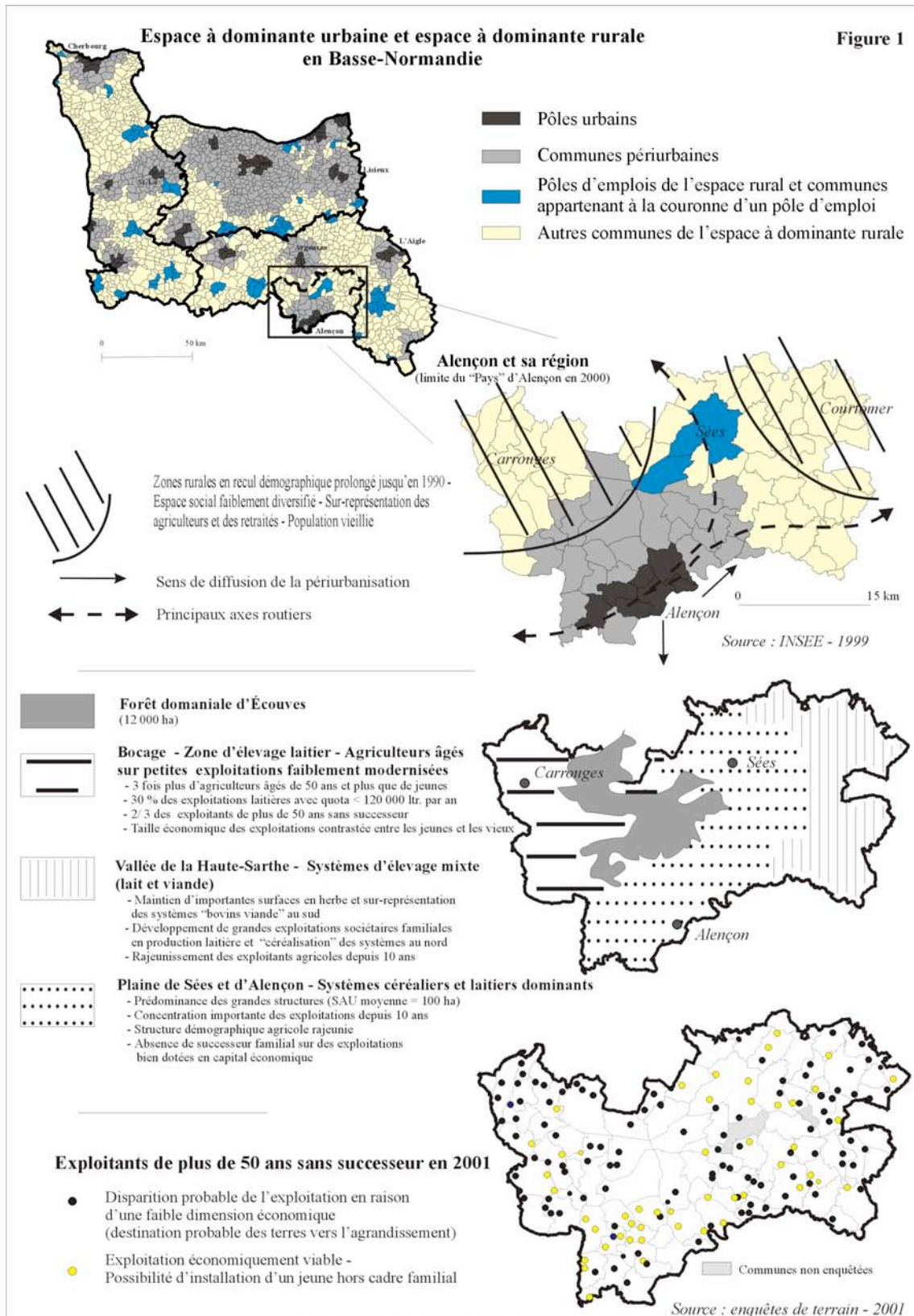
production d'un héritier en agriculture n'est pas sous la seule dépendance de l'économie agricole. Le caractère à première vue paradoxal de cette situation trouve à s'expliquer si l'on veut bien considérer les changements intervenus au cours des deux dernières décennies dans les modes de socialisation des familles agricoles. Certes, l'allongement de la durée des études, la fréquentation prolongée d'établissements scolaires sont venus "concurrer" les stratégies familiales visant à faire "hériter" l'un des enfants du statut d'agriculteur (y compris chez les exploitants les mieux lotis sur le plan économique) dans un contexte marqué par une accélération de la restructuration de l'agriculture. Mais d'une manière plus générale, nous faisons l'hypothèse que les transformations sociales de l'espace vécu des familles agricoles (arrivée de nouvelles catégories sociales et réduction du groupe des agriculteurs, mise en place de nouvelles sociabilités...) exercent une influence sur la perception que les agriculteurs se font de leur métier.

Nous avons tenté de rendre compte de la validité de cette hypothèse en montrant la répartition géographique de ces exploitations économiquement viables sans successeur dans la région d'Alençon (**figure 1**). Celle-ci ne se fait pas au hasard. Les exploitations viables sans successeur se rencontrent préférentiellement dans la petite couronne périurbaine d'Alençon, c'est-à-dire dans un environnement socialement plus ouvert. Elles sont moins fréquentes dans le Bocage carrougien et dans la région de Courtomer, davantage restés en retrait de l'irruption brutale des citadins à la campagne, où les agriculteurs représentent encore souvent dans de nombreuses communes au moins 20 % des actifs. La composition sociale de la population rurale y est relativement plus homogène qu'ailleurs et les réseaux de sociabilité restent davantage ancrés autour des activités rurales traditionnelles (agriculture, chasse...). La crise des successions agricoles est ici avant tout le fait d'un non-renouvellement sur des petites structures traditionnelles.

La répartition géographique des exploitations "économiquement viables" sans successeur dans la région d'Alençon invite néanmoins à se demander si cette situation ne doit pas quelque chose à l'espace (social) dans lequel elle se rencontre. Les raisons de cette géographie sont moins à rechercher du côté des structures économiques agricoles que du côté de la famille, de ses rapports à l'école et à l'emploi, de ses rapports aux transformations sociales de son espace vécu... qui constituent autant de facteurs propres à agir sur le cadre de la socialisation.



Figure 1 – Crise des successions agricoles et contextes socio-spatiaux : l'exemple de la région d'Alençon en Basse-Normandie en 2001



Les communes périurbaines proches d'Alençon, les zones agricoles relativement pauvres et isolées du bocage carrougien, les communes rurales en déclin démographique prolongé autour de Courtomer à une trentaine de kilomètres au nord-est d'Alençon, désignent des contextes de socialisation singulièrement différents et donnent à lire la diversité des liens entre agriculture et familles. Il ne s'agit pas ici de revenir à une quelconque forme de déterminisme géographique qui faisait dériver les formes de la vie sociale des structures spatiales. La géographie sociale n'a cessé de se démarquer de cette vision déterministe, en affirmant l'autonomie du social et en insistant sur la variabilité des structures sociales dans des milieux comparables. Rappelons plutôt que l'espace n'est ni un simple support neutre, ni un décor au sein duquel les individus évoluent librement. L'espace est socialement et culturellement marqué. Il participe en retour à la construction des identités sociales. Les chercheurs en sciences sociales, et les géographes "sociaux" en particulier, ont souvent rappelé que l'isolement géographique et social du milieu agricole n'était pas sans effet sur la socialisation des jeunes. La dispersion de l'habitat, la relative autarcie économique de certaines zones de bocage renforçaient l'isolement des familles, ce qui leur donnait un monopole de fait dans la socialisation de leurs enfants, favorisant une reproduction sociale "à l'identique".

Si la fermeture de l'espace social villageois a longtemps limité l'horizon des possibles des agriculteurs, l'élargissement de l'espace social<sup>11</sup> des agriculteurs, qui se traduit par une cohabitation plus fréquente qu'autrefois avec d'autres catégories sociales (plus citadines) et par une dispersion sociale et géographique croissante des membres de la famille du fait de l'exode agricole, contribue en revanche à diversifier les expériences de socialisation des enfants d'agriculteurs. C'est ce qui se passe pour une grande partie des familles agricoles installées dans la périphérie urbaine d'Alençon. Celles-ci ont du mal à lutter symboliquement avec les formes de promotion sociale que proposent les poursuites d'études non agricoles. Cela s'impose à elles de l'extérieur, en comparaison avec les enfants de voisins ou d'amis non agriculteurs. Mais cette dévalorisation du métier d'agriculteur est aussi ressentie de l'intérieur, par les trajectoires sociales que connaissent les membres de la famille qui quittent l'agriculture. Comme le souligne très justement Patrick Champagne, un frère, une sœur, un cousin ayant obtenu une "bonne place" dans l'Administration, une fonction de cadre dans une entreprise, etc... constituent un point de comparaison inévitable pour celui qui est susceptible de rester à la terre, quand bien même le frère ou la sœur en question n'est pas proche géographiquement (les parents et ce qu'ils peuvent en dire, eux, sont proches physiquement).

Le rapport à la condition agricole ne se pose pas du tout dans les mêmes termes dans un environnement resté beaucoup plus agricole et où l'état des rapports sociaux entre les agriculteurs est marqué par une forte opposition entre ceux qui "ont baissé les bras" (ils savent qu'ils n'auront pas de successeurs faute de moyens de production suffisants), et les autres qui font les efforts d'adaptation structurelle exigés par le système agro-industriel et qui veulent encore "y croire" (le maintien des seconds se faisant généralement au détriment des premiers). Rester à la terre pendant que les autres continuent de la quitter massivement pour devenir "simplement" employés ou ouvriers est socialement valorisé tant que le mode de vie des agriculteurs reste localement prédominant. Cette dernière configuration socio-spatiale est assez caractéristique d'un canton comme Carrouges au nord-ouest d'Alençon.

Il est rare de rencontrer aujourd'hui des familles agricoles qui n'aient pas la plupart de leurs membres en dehors de l'agriculture et qui ne soient pas devenus ouvriers, employés dans les administrations ou encore cadres moyens ou supérieurs. Globalement, l'ouverture de l'espace social jouerait plutôt en faveur de la démobilité et de la démoralisation des familles agricoles. Inversement, à situation économique comparable sur l'exploitation, un environnement resté davantage en retrait d'une irruption brutale du mode de vie citadin préserve davantage du départ de l'exploitation familiale à condition que l'agriculture locale offre aussi ces exemples de

---

<sup>11</sup> L'expression est empruntée à Patrick Champagne. Cf. bibliographie.

promotion sociale interne. Aussi l'absence de successeur sur des structures de taille importante réside-t-elle peut-être dans le fait que l'amélioration des conditions de vie de certaines familles agricoles pourtant bien dotées en capitaux économiques s'est faite au prix d'investissements en travail et en capital si importants (et si éprouvants) qu'elle ne soutient pas toujours positivement la comparaison avec les modes de vie d'autres catégories sociales.

## **De la succession à l'installation : quelques remarques sur les stratégies d'installation à la terre**

L'étude du devenir socio-professionnel des enfants d'agriculteurs de la région d'Alençon permet de montrer que la modernisation de l'agriculture agit comme un puissant processus de différenciation et de sélection sociale de la paysannerie. Mais, si l'on resserre la focale d'analyse sur les seuls enfants d'agriculteurs qui restent en agriculture, on s'aperçoit que les trajectoires d'accès au métier d'agriculteur sont, là aussi, socialement différenciées et inégalitaires. Si l'on simplifie la présentation, les modalités d'installation peuvent être ramenées à deux grands schémas, deux grandes stratégies.

La première stratégie consiste à créer un Groupement d'Exploitation Agricole en Commun (GAEC) ouvrant une phase de coopération entre les parents et le fils qui reprend. Cette forme de transmission intergénérationnelle reconnaît une véritable autonomie sociale et financière au jeune qui s'installe ; de ce point de vue, elle tend à remplacer l'ancienne forme dominante de transmission intergénérationnelle où le fils était confiné dans une situation d'aide-familial jusqu'à l'âge du départ en retraite du père. Néanmoins, la transition entre génération sous forme d'un GAEC parents-enfants pose une difficulté majeure : l'intégration d'un nouveau membre de la famille dans le collectif de travail tend à engendrer une baisse de la productivité moyenne du travail. Dans ces conditions, comment rémunérer le travailleur supplémentaire ? Pour échapper à la sous-rémunération et à la relégation du fils dans un statut d'aide-familial dépendant économiquement des parents (et socialement de moins en moins accepté par les enfants), les familles agricoles développent deux grandes stratégies : soit elles cherchent à augmenter la productivité des moyens de production en place (recherche de terres à quotas pour les exploitations laitières, de terres primables pour les exploitations céréalières, etc...) ou bien encore, elles cherchent à diversifier l'intensification (création d'un atelier hors-sol par ex...) ; plus rarement elles recherchent des stratégies alternatives d'économie des charges et de meilleure valorisation du travail (produits fermiers, accueil, vente directe...). Ces stratégies de conquête de nouveaux moyens de production sont plutôt le fait de la paysannerie aisée. Néanmoins, elles jouent auprès de certaines familles agricoles plus modestes comme un "modèle à suivre" socialement et économiquement valorisé par les OPA.

La seconde grande stratégie consiste à contourner cette phase de transition entre génération. Les comportements visant à réduire la période de transition intergénérationnelle peuvent se traduire sur le plan démographique par l'ajustement de l'écart d'âge entre le prédécesseur et le successeur, par la prolongation de la durée des études pour retarder l'entrée dans la vie active. La mobilité sociale et professionnelle des futurs successeurs, dans l'attente de la retraite des parents, constitue néanmoins la manière la plus radicale de s'affranchir des problèmes économiques (mais aussi psycho-sociologiques – Cf. travaux d'Alice Barthez sur les causes de dissolution des GAEC) que pose la cohabitation de deux générations sous la même structure. Le "détour professionnel", c'est-à-dire l'occupation d'un emploi en dehors de l'exploitation familiale pendant un certain temps, voire même jusqu'au retrait du père de la vie active, suppose une attitude ou une habitude d'ouverture, de mobilité qui est loin d'être générale

dans les familles agricoles. Il dépend également de la capacité et de la possibilité pour les futurs chefs d'exploitation de trouver un emploi hors de l'exploitation familiale. Il semble qu'en Basse-Normandie, ces comportements visant à réduire la période de transition intergénérationnelle se rencontrent plus particulièrement dans la petite paysannerie. Aussi faut-il se demander si cette mobilité professionnelle n'est pas socialement déterminée uniquement parce qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une société agraire plutôt " fermée ". Peut-être n'en est-il pas de même dans le cadre d'une société agraire plus " ouverte " où la mobilité professionnelle vers l'extérieur est socialement valorisée...

Au final, ces deux grandes trajectoires d'accès au métier d'agriculteur ne sont pas porteuses de la même reconnaissance sociale au sein du monde agricole. La seconde trajectoire est plus souvent subie que choisie, faute de disposer du capital économique et social nécessaire à l'installation en société avec les parents. Le développement des GAEC père-fils a été encouragé par les dirigeants agricoles du syndicalisme majoritaire car il leur permettait d'assurer conjointement à court terme deux fonctions essentielles : la reproduction sociale de la famille et la poursuite d'un développement structurel de l'exploitation selon les critères de productivité définis par la politique agricole. Aussi les GAEC père-fils se sont-ils imposés comme normes professionnelles dominantes dans la façon de s'installer et de devenir agriculteur aujourd'hui. Le GAEC est la manifestation concrète de la réussite de la famille dans toutes ses dimensions économiques, sociales et symboliques. L'effet d'imposition culturelle qui résulte du rôle joué par les GAEC père-fils dans la façon d'être et de devenir agriculteur aujourd'hui dissimule des enjeux et des implications économiques considérables.

Néanmoins, l'installation en GAEC avec les parents pose le problème précédemment soulevé de la rémunération d'un associé supplémentaire. Celle-ci passe le plus souvent par une augmentation des moyens de production (donc du capital d'exploitation) en reprenant une exploitation voisine sans successeur. Si cette solution assure transitoirement la rémunération du travail des associés, elle ne résout pas la question du financement de la reprise du capital d'exploitation des parents. La reprise du capital d'exploitation n'est pas systématiquement un problème si les parents sont remplacés par un nouvel associé, le plus souvent un frère ou une sœur. Mais il arrive assez souvent que le jeune ne connaisse pas de remplaçant pour ses parents. Dans ce cas, c'est au jeune en place d'assumer la reprise du capital d'exploitation dans son intégralité, ce qui n'est pas toujours financièrement possible, compte tenu des annuités d'emprunts contractés lors de la mise en GAEC. Certaines familles sont dans l'obligation de laisser des capitaux dans la société familiale et se trouvent alors dans l'impossibilité d'en disposer librement. L'association avec une tierce personne sans lien de parenté est envisageable mais encore trop peu systématique car elle oblige à sortir du cadre familial.

En accroissant le capital d'exploitation, la formule sociétaire soulève au final davantage de problèmes financiers qu'elle n'en résout en matière de transmission des capitaux à reprendre. Elle se traduit par un coût d'installation plus élevé. Le modèle du GAEC père-fils, très valorisé socialement, n'est pourtant pas la solution la plus économe sur le plan financier. On ne peut pas comprendre cet apparent paradoxe sans faire référence aux propriétés sociales des agents qui les mettent en œuvre et aux normes technico-économiques dominantes. Il ressort que les stratégies d'installation socialement valorisées, comme par exemple les agrandissements d'exploitation familiale par reprise d'une petite exploitation voisine sans successeur, ne sont pas aussi rationnelles économiquement que le croient les jeunes qui s'engagent dans ces formes d'installation (fortement valorisées par les organismes professionnelles agricoles) ; ces stratégies d'installation se heurtent à la contradiction croissante entre l'importance accrue des besoins en capitaux et la modicité du revenu disponible pour les financer. Inversement, des exploitations de dimension économique modeste, souvent décriées et reléguées au rang des exploitations " sans avenir ", ne sont pas systématiquement si inefficaces que veulent bien le faire croire les promoteurs du modèle productiviste, pour peu que les jeunes ne cherchent pas à

y appliquer les "recettes" productivistes préconisées par les organisations professionnelles agricoles. La limitation de la substitution du capital au travail est l'une des stratégies visant à résoudre en partie la contradiction relevée précédemment.

## Bibliographie

- BERMOND M., *Produire et se reproduire dans la crise. Agriculture, familles, exploitations en Normandie au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Essai de géographie sociale*, Thèse de doctorat en géographie sous la direction de Robert Hérim, Université de Caen, 2004, 462 p.+ annexes
- BLANC M., PERRIER-CORNET P., *Transmission des exploitations agricoles et installation des agriculteurs dans la CEE*, Actes et Communications, INRA Dijon, n°11, 1993
- BLONDEAU P., "L'évolution récente des installations en agriculture dans le département de la Sarthe", *Travaux et documents de l'UMR 6590 Espaces géographiques et sociétés*, n°10, pp.19-27
- BOURDIEU P., "Effets de lieu", in Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Seuil, Coll. Point, 1993, pp.249-262
- BOURDIEU P., *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Éditions du Seuil, Coll. "Points Essais", Paris, 2002, 266 p.
- BRANGEON J.L., JÉGOUZO Guenhaël, *Les paysans et l'école*, Éditions Cujas, Paris, 1976, 287 p.
- BRANGEON J.-L., JÉGOUZO Guenhaël, *Richesse et pauvreté en agriculture*, INRA-Économica, Paris, 1998, 247 p.
- CHAMPAGNE P., "Élargissement de l'espace social et crise de l'identité paysanne", *Cahiers d'Économie et de Sociologie rurales*, n°3, décembre 1986, pp.73-84
- CHAMPAGNE P., *L'héritage refusé – La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Éditions du Seuil, Coll. "Points Essais", Paris, mars 2002, 336 p.
- DEBROUX J., "Une méthode d'enquête en question : le jury communal", *Ruralia*, n°12, 2003, pp.139-155
- DE GAULEJAC V., *L'histoire en héritage – Roman familial et trajectoire sociale*, Desclée de Brouwer, Coll. Sociologie clinique, Paris, 1999, 222 p.
- DI MEO G., *L'Homme, la Société, l'Espace*, Ed. Économica, Paris, 1991, 319 p.
- FOURNIER J.-M. (sous la dir.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, n°14, Presses Universitaires de Caen, 2001, 255 p.
- FRÉMONT A., CHEVALIER J., HÉRIN R., RENARD J., *Géographie sociale*, Masson, Paris, 1984, 381 p.
- FRÉMONT A., *Paysans de Normandie*, Flammarion, Paris, 1981, 293 p.
- JACQUES-JOUVENOT D., *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, L'Harmattan, Coll. "Logiques sociales", Paris, 1997, 239 p.
- KAYSER B., *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, A. Colin, Coll. U, Paris, 1990, 315 p.
- MERLLIÉ D., PRÉVOT J., *La mobilité sociale*, La Découverte, Coll. Repères, Paris, 1997, 124 p.
- RÉMY J., "La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur", *Sociologie du travail*, n°4, 1987, pp.415-441
- SYLVESTRE J.-P. (sous la dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins – Les mutations des campagnes françaises*, Éditions Educagri, CRDP de Bourgogne, Dijon, 2002, 352 p.
- ZARCA B., "Proximités socioprofessionnelles entre germains et entre alliés – Une comparaison dans la moyenne durée", *Population*, n°1, 1999, pp.37-72